

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 20.131

L'an deux mille vingt, le 19 novembre 2020, à 18 h 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 13 novembre 2020

DATE D'AFFICHAGE

Le 13 novembre 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT, M. Jean-Michel DENIS, adjoints.

Mme Christine DELPECH-SOULET, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Odile CHOLLET représentée par Mme Christine DELPECH-SOULET
Mme Corinne MAROLLEAU représentée par Mme Sandrine BEUVELET-HUBERT
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

ÉTAIT ABSENTE-EXCUSÉE : Mme Madeline TANTIN

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 32

M. Bruno JARROIR a été élu secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS « SOCIAL ET FAMILLES »

RAPPORTEUR : M. MOALLIC

VOTE : UNANIMITÉ

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions à diverses associations :

- LES VOILES DE L'AMITIÉ EN PAYS ROYANNAIS (V.A.P.R.)	1 000,00 €
- SECOURS POPULAIRE	580,00 €
- SECOURS CATHOLIQUE	580,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

o LES VOILES DE L'AMITIÉ EN PAYS ROYANNAIS (V.A.P.R.)	1 000,00 €
o SECOURS POPULAIRE	580,00 €
o SECOURS CATHOLIQUE	580,00 €

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 520.



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Patrick MARENGO